

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 570

13 juin 2005

SOMMAIRE

2000 Finance S.A., Luxembourg	27349	Conlog S.A., Luxembourg	27335
2000 Finance S.A., Luxembourg	27349	Connectcom, S.à r.l., Leudelange	27315
2000 Finance S.A., Luxembourg	27349	Cooldiff's, S.à r.l., Luxembourg	27331
2000 Finance S.A., Luxembourg	27349	Cotena S.A., Wiltz	27334
2000 Finance S.A., Luxembourg	27350	Crosby Investments, S.à r.l., Luxembourg	27317
Amaron Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	27326	Daltinvest S.A., Luxembourg	27325
American Express Management Company S.A., Luxembourg	27327	Daltinvest S.A., Luxembourg	27327
American Malls (Europe) S.A., Luxembourg	27321	Deltagama, S.à r.l., Luxembourg	27355
Architekturbüro Hein, S.à r.l., Schengen	27339	Dépann'Auto, S.à r.l., Wormeldange	27345
Architekturbüro Hein, S.à r.l., Schengen	27340	Development System International Holding S.A., Luxembourg	27354
Arrowfield S.A., Luxembourg	27315	Duferco Industrial Investment S.A., Luxembourg	27340
Bâloise (Luxembourg) Holding S.A., Luxembourg	27331	Dynamico, S.à r.l., Luxembourg	27356
Banice Architectes, S.à r.l., Luxembourg	27336	Eagle Trading, S.à r.l., Luxembourg	27356
Beauty-House Schou, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27316	Edelton, S.à r.l., Luxembourg	27357
Berloc, S.à r.l., Helfent-Bertrange	27347	Eifelfort, S.à r.l., Luxembourg	27357
Berloc, S.à r.l., Helfent-Bertrange	27347	EMC Group, S.à r.l., Luxembourg	27358
Blue & Gold Productions, S.à r.l., Mamer	27318	Euro Full Media S.A., Pétange	27334
Blue & Gold Productions, S.à r.l., Mamer	27319	Eurobase Immobilien A.G., Merttert	27360
Brasserie-Pizzeria Matarrese, S.à r.l., Larochette	27340	Europro S.A., Esch-sur-Alzette	27325
Brasserie-Pizzeria Matarrese, S.à r.l., Larochette	27340	Fanga Holding S.A., Luxembourg	27348
Business and Finance Group S.A., Luxembourg	27319	Fanga Holding S.A., Luxembourg	27349
Business and Finance Group S.A., Luxembourg	27321	Ferbat Fertige Bauteile S.A., Dudelange	27350
C.D.D. S.A., Dudelange	27316	Flucodal Participations S.A., Luxembourg	27332
Café de la Poste - Remich, S.à r.l., Remich	27347	Foret Holding S.A., Luxembourg	27357
Camino, S.à r.l., Peppange	27350	Frank Muller-Freimann, Tapissier-Décorateur, S.à r.l., Rolling	27345
Capital Target Europe S.A., Luxembourg	27316	Franmar Holding S.A., Luxembourg	27327
Capital Target Europe S.A., Luxembourg	27328	Gestion Rainbow Fund S.A., Luxembourg	27335
Cavilux, Compagnie des Alcools et vins de Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	27345	Global Invest S.A., Luxembourg	27327
Chama S.A., Bertrange	27355	Huang Holding Company S.A.	27333
Chevron Texaco Luxembourg Finance Holdings, S.à r.l., Luxembourg	27360	IAM Trust, S.à r.l., Luxembourg	27334
Chromolin Holding, S.à r.l., Luxembourg	27340	Il Riccio, S.à r.l., Luxembourg	27325
(La) Cité, S.à r.l., Luxembourg	27346	Jade de Chine, S.à r.l., Capellen	27325
Clickers S.A., Luxembourg	27346	Jade Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	27345
Coliseum, S.à r.l., Luxembourg	27343	JC Coiffure, S.à r.l., Rumelange	27325
Coliseum, S.à r.l., Luxembourg	27344	Karnagy Electronics, S.à r.l., Moutfort	27328
Concept Consulting, S.à r.l., Luxembourg	27354	Kultour, S.à r.l., Luxembourg	27314
		LDV Management, S.à r.l., Luxembourg	27359
		Leader Holding S.A., Luxembourg	27354

Leather Luxembourg S.A., Luxembourg	27316	Ressources Internationales S.A., Luxembourg	27353
Leya S.A., Luxembourg	27355	Ressources Internationales S.A., Luxembourg	27353
Lion Oblilux, Sicav, Luxembourg	27335	Saint Aubin Développement S.A., Luxembourg	27327
LS Intertank Luxembourg, S.à r.l., Sandweiler	27347	Saint Aubin Développement S.A., Luxembourg	27328
Luna Rossa S.A., Luxembourg	27335	Schemel, S.à r.l., Schengen	27347
Luxconsult S.A., Luxembourg	27352	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27351
Maitland Luxembourg S.A., Luxembourg	27315	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27351
Medical Innovation S.A., Troisvierges	27341	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27351
Medical Innovation S.A., Troisvierges	27343	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27351
Nino, S.à r.l., Luxembourg	27326	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27351
NOC Luxembourg S.A.H., Strassen	27329	Schockmel Claude, S.à r.l., Luxembourg	27352
NOC Luxembourg S.A.H., Strassen	27331	Siegmann Luxemburgische Spedition und Trans- port, S.à r.l., Luxembourg	27359
Omnium Luxembourgeois de Gestion et de Par- ticipations S.A., Luxembourg	27355	SLL, S.à r.l., Remich	27337
Omnium Luxembourgeois de Gestion et de Par- ticipations S.A., Luxembourg	27358	Sogerel S.A., Luxembourg	27352
Ostonian Enterprises S.A., Luxembourg	27314	Steiner Montage S.A., Kayl	27352
Palerider Holding S.A., Luxembourg	27350	TP Capital, S.à r.l., Luxembourg	27345
Patrinvest S.C.A., Luxembourg	27326	UCB Lux S.A., Luxembourg	27331
Paysages Descles, S.à r.l., Rodange	27350	Vicus S.A., Mondorf-les-Bains	27333
Pelias Holding S.A., Luxembourg	27341	Vinci Park Services Luxembourg S.A., Luxem- bourg	27352
Ressources Internationales S.A., Luxembourg	27353	Vinci Park Services Luxembourg S.A., Luxem- bourg	27354
Ressources Internationales S.A., Luxembourg	27353	W-Consult Société de Participation S.A., Luxem- bourg	27315
Ressources Internationales S.A., Luxembourg	27353		

OSTONIAN ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.451.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 février 2005

Résolutions

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Christophe Velle décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 23 février 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, bd. de la Foire, L-2013 Luxembourg.

OSTONIAN ENTERPRISES S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04926. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016661.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

KULTOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 59.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(016823.3/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ARROWFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.909.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Signature.

(012734.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2005.

**MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.).**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 13.583.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 15 décembre 2004:

Les mandats des administrateurs et du réviseur sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire:

Administrateurs:

Monsieur John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
Madame Alanna Woods, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
Monsieur Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris;
Monsieur Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
Monsieur Alan D. Butler, Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, Isle of Man.

Réviseur:

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016273.3/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

W-CONSULT SOCIETE DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.542.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016278.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CONNECTCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.A. Am Bann.
R. C. Luxembourg B 43.789.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 novembre 2004 que:

* Le siège de la société est transféré du 29, Z.A. Am Bann, L-3372 Leudelange au 54, Z.A. Am Bann, L-3372 Leudelange avec effet au 20 octobre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04172. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016293.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LEATHER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 84.645.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue en date du 9 février 2005

Les mandats des administrateurs et du Réviseur d'entreprises sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- * M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;
- * M. Mamoun Askari, 48, Grosvenor Street, W1K 3HW, London, United Kingdom;
- * M. Axel Holtrup, 48, Grosvenor Street, W1K 3HW, London, United Kingdom.

Réviseurs d'entreprises:

- * PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016274.3/631/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BEAUTY-HOUSE SCHOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 71, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 94.653.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016282.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

C.D.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3508 Dudelange, 42, Op Lenkeschlei.
R. C. Luxembourg B 81.062.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016283.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CAPITAL TARGET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 80.470.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2004 à 15.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION S.à r.l., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016291.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 20,000.-.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.439.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the twenty-eighth day of January.
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

DILLARD'S STORE SERVICES, INC., a company organized under the laws of Arizona with registered office at 1600, Cantrell Road, Little Rock, AR, 72201, USA

here represented by Mr. Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on January 27, 2005.

A copy of said proxy, having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through his representative, has requested the notary to state that:

- the appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of CROSBY INVESTMENTS S.à r.l., having its registered office at L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 68.439, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, dated 28 January 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 310 of 4 May 1999 (the Company);

- the capital of the Company is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) divided into five hundred (500) shares with a par value of forty United States Dollars (USD 40) each;

- the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- the appearing party, in its capacity as liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;

- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and

- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office at L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huitième jour du mois de janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

DILLARD'S STORE SERVICES, INC., une société de droit de l'Etat d'Arizona avec siège social à 1600, Cantrell Road, Little Rock, AR, 72201, USA.

Ici représentée par Maître Vivian Walry, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 janvier 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- la comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de CROSBY INVESTMENTS S.à r.l., ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.439, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, alors résidant à Hesperange, en date du 28 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 310 du 4 mai 1999 (la Société);

- le capital social de la Société s'élève à vingt mille dollars des Etats-Unis (USD 20.000) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante dollars des Etats-Unis (USD 40) chacune;

- la comparante a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

- la comparante, en sa capacité de liquidateur et de bénéficiaire économique de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment;

- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

- la comparante donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous le notaire, le présent acte en original.

Signé: V. Walry, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 février 2005, vol. 430, fol. 50, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2005.

H. Hellinckx.

(016425.3/242/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-8239 Mamer, 3, rue Klengliller.

R. C. Luxembourg B 75.695.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth of January.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS AND DISTRIBUTIONS LIMITED, having its registered office in Suite 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, P.O. Box 1070, Port Louis, Mauritius,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Mr. Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr. Fabrice Geimer, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A and B, by virtue of a proxy given on January 6, 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholders of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of BLUE & GOLD PRODUCTIONS S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office at L-4970 Bettange-Mess, 1, rue du Chemin de Fer, incorporated by a notarial deed, on May 4, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 633 of September 6, 2000. The articles of incorporation have been modified by a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on January 23, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 300 of March 20, 2003;

- that the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides that with effect from the 1st January 2005, the registered office of the Company be changed from 1, rue du Chemin de Fer, L-4970 Bettange-Mess to 3, rue Klengliller, L-8239 Mamer.

Second resolution

The sole partner decides the subsequent amendment of the first paragraph of article 4 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4. 1st paragraph.** The registered office of the company is Mamer.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Follows the french version:

L'an deux mille cinq, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS AND DISTRIBUTIONS LIMITED, ayant son siège social à Suite 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, P.O. Box 1070, Port Louis, Ile Maurice,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Fabrice Geimer, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A et B,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 janvier 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les mandataires du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société BLUE & GOLD PRODUCTIONS S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-4970 Bettange-Mess, 1, rue de Chemin du Fer, constituée suivant acte notarié, en date du 4 mai 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 633 du 6 septembre 2000, dont les statuts furent modifiés suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 23 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 300 du 20 mars 2003;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide qu'avec effet au 1^{er} janvier 2005, le siège sera changé du 1, rue du Chemin de fer, L-4970 Bettange-Mess au 3, rue Klengliller, L-8239 Mamer.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4. Alinéa 1^{er}.** Le siège social de la société est établi à Mamer.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Martin-Saudax, F. Geimer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} février 2005, vol. 430, fol. 42, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(016434.3/242/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8239 Mamer, 3, rue Klengliller.

R. C. Luxembourg B 75.695.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(016435.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BUSINESS AND FINANCE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 49.216.

L'an deux mille cinq, le quatre février.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BUSINESS AND FINANCE GROUP S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 49.216, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 octobre 1994, publié au Mémorial C, numéro 60 du 7 février 1995 et le capital social a été converti en euros suivant acte sous seing privé, en date du 5 juin 2001, publié au Mémorial C, numéro 610 du 19 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marina Valvasori, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Séverine Desnos, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nadège Brossard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Modification des versions anglaise et française de l'article 4 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

a) version anglaise

«**Art. 4.** The object of the corporation is:

- the provision of consulting services in general,
- the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.»

b) version française

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- les prestations de services de conseils en général,
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.»

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier les versions anglaise et française de l'article 4 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

a) version anglaise

«**Art. 4.** The object of the corporation is:

- the provision of consulting services in general,
- the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.»

b) version française

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- les prestations de services de conseils en général,
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ sept cent cinquante euros (EUR 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: M. Valvasori, S. Desnos, N. Brossard, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 10 février 2005, vol. 431, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 17 février 2005.

A. Weber.

(016444.3/236/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BUSINESS AND FINANCE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 49.216.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber
Notaire

(016447.3/236/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

AMERICAN MALLS (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 106.130.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the thirteenth of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- 1.- GLYNDALE INVESTMENTS Ltd., a Company formed under the Law of British Virgins Islands, having its registered office at Tortola, PO Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town,
 - 2.- Mr Jean-Marc Faber, Chartered Accountant, residing at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl,
- Both here represented by Mrs Flora Chateau, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a société anonyme which the founders declare to organize among themselves.

Art. 1. Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name AMERICAN MALLS (EUROPE) S.A.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend these Articles of Incorporation.

Art. 3. The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalised.

Art. 4. The Corporation's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

The company can open branches in- and outside the country.

Art. 5. The subscribed capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand euros), represented by 1,000.- (one thousand) shares with a nominal value of EUR 31.- (thirty-one euros) each, carrying one voting right in the general assembly. All the shares are in bearer or nominative form.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the bounds laid down by the law.

Art. 6. The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years.

Art. 7. The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

Art. 8. Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

Art. 9. The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

Art. 10. The Company's business year begins on the 1st of January and closes on the 31st of December.

Art. 11. The annual General Meeting is held on the third Tuesday in the month of June at 15 p.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 12. Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

Art. 13. The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

Art. 14. For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

1.- GLYNDALE INVESTMENTS Ltd	999 shares
2.- Jean-Marc Faber	1 share
Total:	1.000 shares

All these shares have been paid up in cash to the extent of 100% (cent per cent), and therefore the amount of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in Article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company, or charged to it for its formation, amount to about two thousand Euros.

Transitory measures

The first annual general meeting of the shareholders is held at the registered office of the company on the third Tuesday of the month of June 2006 at 15 p.m.

As an exception to article 10 of the by-laws, the first business year will begin today and close on the 31st of December 2005.

Extraordinary general meeting

The parties appearing, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

1) The address of the Company is fixed at 5, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg, BP 2507 L-1025 Luxembourg.

The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

2) The number of Directors is set at three and that of the auditors at one. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of 2011.

3) The following are appointed Directors:

a) Mr Jean-Marc Faber, Chartered Accountant, born in Luxembourg, on April 7th 1966, residing at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

b) Mr Manuel Bordignon, private employee, born in Esch-sur-Alzette, on June 4th 1969, residing professionally at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

c) Mr Christophe Mouton, private employee, born in Saint-Mard (Belgique), on November 20th 1971, residing professionally at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

4) Is elected as auditor:

Mr Stéphane Best, private employee, residing professionally at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le treize janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société GLYNDALE INVESTMENTS Ltd, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands), PO Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town,

2.- Monsieur Jean-Marc Faber, Expert-Comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Tous deux représentés aux présentes par Madame Flora Chateau, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé,

Lesdites procurations sous-seing privé paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que ses mandants déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée AMERICAN MALLS (EUROPE) S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés Holding.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 1 000 (mille) actions de EUR 31,- (trente et un euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription et libération du capital

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- GLYNDALE INVESTMENTS Ltd	999 actions
2.- Jean-Marc Faber	1 action
Total: mille actions	1.000 actions

Tous comparants déclarent et reconnaissent que toutes les actions souscrites ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les comparants déclarent que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille euros.

Dispositions transitoires

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra le troisième mardi du mois de juin 2006 à 15.00 heures en son siège social.

A titre de dérogation transitoire aux dispositions de l'article 10, le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant la totalité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée au 5, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg, BP 2507 L-1025 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statuaire.

2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un. Leurs mandats viennent à expiration à l'assemblée générale ordinaire de 2011.

3. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Jean-Marc Faber, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

b) Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, né à Esch-sur-Alzette, le 4 juin 1969, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

c) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, né à Saint-Mard (Belgique), le 20 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

4. Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Stéphane Best, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Chateau, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, vol. 146S, fol. 83, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

J. Elvinger.

(016623.3/211/225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EUROPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4033 Esch-sur-Alzette, 26, rue Nicolas Biever.
R. C. Luxembourg B 28.895.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016284.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

IL RICCIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 6, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 39.741.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016287.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

JADE DE CHINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8310 Capellen, 19, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.267.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016288.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

JC COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 33.558.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Signature.

(016289.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DALTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.771.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue de manière extraordinaire au siège social à Luxembourg, le 31 mai 2004 à 9.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Davide Romieri et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016300.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

NINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 7, rue Barblé.
R. C. Luxembourg B 76.488.

Assemblée Générale Extraordinaire du 14 octobre 2004

L'an deux mille quatre, le 14 octobre.

Ont comparu:

1. M. Carlo Weis, gérant de société, né à Luxembourg, le 4 décembre 1958, demeurant à Strassen, 12, rue de la Normandie,
2. M. Antoine Musto, cuisinier, né à Fameck (France), le 18 mars 1965, demeurant à Hayange (France), 42, Jardin de St Nicolas,

représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée NINO, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 76.488, ayant son siège social à L-1210 Luxembourg, 7, rue Barblé, constituée suivant acte notarié du 8 juin 2000, par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au mémorial C, page 37176 de l'année 2000 dont le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre vingt quatorze euros soixante huit cents (16.394,68 EUR), représenté par cent (100) parts sociales, entièrement libérées,

ont pris, les résolutions suivantes:

1. Acceptent la démission de Monsieur Musto Antoine, prédit, comme gérant administratif.
2. Nomment Monsieur Weis Carlo, prédit, comme gérant unique avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Fait et passé à Luxembourg, 14 octobre 2004.

C. Weis / A. Musto

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016294.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

PATRINVEST, Société en commandite par actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 69.080.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 22 avril 2003, les actionnaires ont nommé Monsieur Pascal Rakovsky, avec adresse professionnelle au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg comme membre du conseil de surveillance de la société pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009 en remplacement de Monsieur Dominique Robyns.

Les actionnaires renouvellent le mandat des membres du conseil de surveillance:

Monsieur Philippe Duren, avec adresse professionnelle au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;

Monsieur Didier Mouget, avec adresse professionnelle au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg;

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016312.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

AMARON HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 97.624.

EXTRAIT

En date du 27 octobre 2004, l'Associé unique a pris la résolution suivante:

- La société FIRST ALLIANCE TRUST (LUXEMBOURG) S.A. est nommée au poste de gérant de la société avec effet au 14 octobre 2004.

Luxembourg, le 14 février 2005.

R. P. Pels / B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016339.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

GLOBAL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 76.296.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016313.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

FRANMAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 28.155.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016314.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DALTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016315.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SAINT AUBIN DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.823.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016316.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.356.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 10 décembre 2004 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Brausch, O'Brien et Zimmerman. Le Conseil d'Administration de la société se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Freddy Brausch, ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, B.P. 1107, L-1011 Luxembourg;
- Monsieur John K. O'Brien, AMERICAN EXPRESS FINANCIAL ADVISORS INC., 50605 AXP Financial Center, Minneapolis, MN USA 55474;
- Monsieur Mark Zimmerman, AMERICAN EXPRESS FINANCIAL ADVISORS INC., 50605 AXP Financial Center, Minneapolis, MN USA 55474.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour AMERICAN EXPRESS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016320.3/1126/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SAINT AUBIN DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.823.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016317.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CAPITAL TARGET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 80.470.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(016319.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

KARNAGY ELECTRONICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5339 Moutfort, 41-43, rue de Contern.
R. C. Luxembourg B 106.128.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le deux février.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

Ont comparu:

Istvan Gyarmati, gérant de fonds, demeurant à H-1044 Budapest, Nagyvaradi u. 23, Hongrie, ici représenté par Sandor Nagy, commerçant, demeurant à L-7635 Ernzen, 48, rue d'Ernzen, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 15 janvier 2005, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, représenté comme il est dit, a requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de KARNAGY ELECTRONICS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Moutfort.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, l'importation, l'exportation, le commerce, la vente de matériel électronique, informatique, électroménager et de télécommunication, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Istvan Gyarmati, susdit.
Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

27329

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, prend en assemblée générale extraordinaire les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5339 Moutfort, 41-43, rue de Contern.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée: Sandor Nagy, commerçant, demeurant à L-7635 Ernzen, 48, rue d'Ernzen.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

En application de la loi du 11 août 1998 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal la personne représentée, soit l'associé unique déclare être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Nagy, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 16 février 2005, vol. 468, fol. 79, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 18 février 2005.

R. Arrensdorff.

(016619.3/218/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

NOC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 26.562.

L'an deux mille cinq, le douze janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding NOC LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 26.562, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 28 août 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 368 du 18 décembre 1987, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 967 du 29 septembre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Karl Louarn, conseiller économique, demeurant à Fentange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frédéric Monceau, employé privé, demeurant à Frisange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Manuel Nollet, employé privé, demeurant à Hobscheid.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trente-huit mille (38.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante:

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont appelés administrateurs de catégorie A ou administrateurs de catégorie B. Les administrateurs sont rééligibles.»

2. Modifier le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

«Le Conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En

cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.»

3. Modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix prépondérante revient aux administrateurs de la catégorie A.

La société se trouve engagée:

- soit par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie B pour tout acte de gestion journalière de/ou inférieur à vingt mille euros (20.000,- EUR),

- soit par la signature conjointe d'au moins un administrateur de catégorie A et d'au moins un administrateur de catégorie B pour tout autre acte et pour tout acte de gestion journalière supérieur à vingt mille euros (20.000,- EUR).»

4. Porter le nombre des administrateurs à quatre et de définir les catégories A et B.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante:

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont appelés administrateurs de catégorie A ou administrateurs de catégorie B. Les administrateurs sont rééligibles.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 5 des statuts comme suit:

«Le Conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.»

3. Modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix prépondérante revient aux administrateurs de la catégorie A.

La société se trouve engagée:

- soit par la signature conjointe de deux administrateurs de catégorie B pour tout acte de gestion journalière de/ou inférieur à vingt mille euros (20.000,- EUR),

- soit par la signature conjointe d'au moins un administrateur de catégorie A et d'au moins un administrateur de catégorie B pour tout autre acte et pour tout acte de gestion journalière supérieur à vingt mille euros (20.000,- EUR).»

Troisième résolution

L'assemblée décide de porter le nombre des administrateurs à quatre.

De sorte qu'elle nomme comme nouvel administrateur de catégorie A:

Madame Odile Balthazard, administrateur de sociétés, née le 2 décembre 1951 à La Tronche (France), demeurant à B-1180 Bruxelles, 198, avenue Montjoie.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de qualifier les trois administrateurs actuels, Messieurs Joeri Steeman, Karl Louarn et Marc Bolland, d'administrateurs de catégorie B.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: K. Louarn, F. Monceau, M. Nollet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 février 2005, vol. 430, fol. 62, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2005.

H. Hellinckx.

(016458.3/242/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

27331

NOC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.562.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(016461.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

COOLDIFF'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 99.109.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue au siège social de la société en date du 20 janvier 2005 à 10 heures 30

Décisions

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission de Monsieur Vincent Vandendriessche de sa fonction de gérant de la société;
- de donner décharge au gérant démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement du gérant démissionnaire Madame Christine Nathalie Doyen, née le 25 octobre 1970 à Uccle, demeurant 139/1 Chaussée d'Alseberg à B-1060 Saint-Gilles (Belgique).

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016322.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

UCB LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 105.267.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2005

Démission d'un administrateur

L'Assemblée acte la démission du Baron Jacobs en qualité de Président et Administrateur de la société avec effet au 31 décembre 2004. Elle décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour mention aux fins de publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

M. de Cannart / L. Missorten

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016338.3/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BÂLOISE (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 62.160.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2005

Sixième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, venant à échéance, pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Septième résolution

Les mandats de tous les administrateurs viennent à échéance. Maître Paul Beghin étant décédé le 1^{er} juillet 2004 en cours d'exercice, l'assemblée décide de renouveler les mandats des autres administrateurs pour une durée de 1 an. Les

mandats des administrateurs, à savoir Peter Schwager, André Bredimus, Karl Signer et Peter Christen, expirent donc à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

BÂLOISE (LUXEMBOURG) HOLDING S.A

A. Bredimus

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03138. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016327.3/984/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

FLUCODAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.560.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FLUCODAL PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 75.560, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 19 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 606 du 25 août 2000, dont les statuts furent modifiés suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 12 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 823 du 30 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sophie Dos Santos, employée privée, demeurant à Villers la Montagne (France).

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Nomination d'un commissaire-vérificateur.
- 4.- Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Alex Benoy, réviseur d'entreprises, né à Luxembourg, le 29 mai 1954, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

Est nommé commissaire-vérificateur:

Monsieur Jean-Marie Boden, demeurant au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

27333

Quatrième résolution

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, S. Dos Santos, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 février 2005, vol. 430, fol. 45, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(016674.3/242/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

HUANG HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.096.

EXTRAIT

Il résulte de cinq courriers envoyés à la société HUANG HOLDING COMPANY S.A. en date du 17 février 2005 que:

- le siège de la société a été dénoncé avec effet immédiat et que la convention de domiciliation conclue entre la société HUANG HOLDING COMPANY S.A. et WILSON ASSOCIATES a également été dénoncée avec effet immédiat;
- Mademoiselle Martine Even, Monsieur Miguel Munoz et ROYAL BANK OF CANADA (CARIBBEAN) CORPORATION ont démissionné en tant qu'administrateurs de la société avec effet immédiat;
- MM ADVISORS, S.à r.l. a démissionné en tant que commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour extrait conforme

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016352.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

VICUS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5620 Mondorf-les-Bains, 7, rue J.-P. Ledure.

H. R. Luxemburg B 75.781.

Generalversammlung

Anwesenheitsliste

Frau Hildegard Paquet-Horst, Admin. Dél.

Herr Markus Paquet, Admin.

Frau Nicole Paquet, Admin. demissionär

Frau Suzette Paquet-Ernst.

TOP 1: Bestimmung des Schriftführers

Herr Markus Paquet wird zum Schriftführer bestimmt.

TOP 2: Austritt eines Administrateurs

Frau Nicole Paquet erklärt Ihren Austritt als Administrateur, die Generalversammlung erteilt Ihr hiermit volle Entlastung.

TOP 3: Ernennung eines Administrateurs

Frau Suzette Paquet-Ernst geb. am 24. Juli 1967 in Bad Schwalbach (D) wohnhaft Zachengrundring 86, D-01328 Dresden (D) wird zum neuen Administrateur bestellt.

TOP 4: Verschiedenes

Gelesen und genehmigt: Mondorf-les-Bains, den 8. September 2004.

Mondorf-les-Bains, den 8. September 2004.

H. Paquet-Horst / S. Paquet-Ernst / M. Paquet

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05219. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016653.3/233/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EURO FULL MEDIA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4761 Pétange, 55, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.498.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2004

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale que les mandats des administrateurs et commissaire ont été reconduits.

Occupent les fonctions d'administrateurs pour un mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2010:

- Pierre Munaut, né le 20 octobre 1968 à Messancy (B), demeurant à B-6750 Musson,
- Jean-Louis Deom, né le 12 juin 1969 à Saint-Mard (B), demeurant à B-6721 Habay,
- Bénédicte Hames, née le 19 février 1972 à Messancy (B), demeurant à B-6750 Musson,
- Virginie Gobert, née le 4 juillet 1979 à Messancy (B), demeurant à B-6721 Habay.

Messieurs Pierre Munaut et Jean-Louis Deom sont confirmés dans leurs fonctions d'administrateurs-délégués.

La fonction de commissaire aux comptes est remplie par Anne-Françoise Marchand, née le 22 octobre 1964 à Liège (B), demeurant à F-54260 Braumont.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EURO FULL MEDIA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016355.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

COTENA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast.
R. C. Luxembourg B 93.069.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2005

L'assemblée prend acte de la démission des administrateurs suivants:

- M. Hughes Moonen, administrateur,
 - M. Pierre Nameche, administrateur,
 - M. Marc van Keymeulen, administrateur, et administrateur-délégué,
- et leur donne pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à cette date.

L'assemblée nomme le nouveau conseil d'administration pour une période de 6 ans à savoir:

- M. Bernard Zimmer;
- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES S.A. (IBS & PARTNERS S.A.);
- GOUDSMIT & TANG, S.à r.l.

L'assemblée annule le mandat du commissaire aux comptes ABAX AUDIT, S.à r.l. et leur donne pleine et décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à cette date.

L'assemblée nomme la fiduciaire BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES, S.à r.l. à partir du bilan 2005 pour une période de 3 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016372.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

IAM TRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 97.032.

Extrait aux fins de la publication au registre de commerce et des sociétés

La société est détenue depuis l'acte notarié du 14 juillet 2004 publié au Mémorial C n° 975 du 1^{er} octobre 2004 par la société IAM STRATEGIC S.A.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016405.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LUNA ROSSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 20, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 83.172.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société du 18 février 2005

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société LUNA ROSSA décide à l'unanimité:

- de révoquer Monsieur Briday Gilles, cuisinier, avec effet immédiat de ses fonctions d'administrateur-délégué et d'administrateur de la société pour l'exploitation du débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec établissement de restauration;

- de nommer Monsieur Napolitano Carmine, serveur, employé, demeurant au 20, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg administrateur-délégué et administrateur de la société pour l'exploitation du débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec établissement de restauration.

- Monsieur Napolitano Carmine, pourra engager la société avec devoir de cosignature obligatoire à ce dernier avec un autre membre du conseil d'administration pour toutes les transactions engageant la société.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04599. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016375.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

GESTION RAINBOW FUND, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 54.426.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(016387.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LION OBLILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 29.530.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(016390.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CONLOG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2011 Luxembourg, 34A, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 88.339.

Auszug der Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung vom 27. Dezember 2004

Im Jahre 2004, am 27. Dezember, sind die Gesellschafter der CONLOG S.A. in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig die folgenden Beschlüsse getroffen:

Zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern sollen mit sofortiger Wirkung und bis zur ordentlichen Generalversammlung vom Jahre 2007 bestellt werden:

- Herr Franco Polidori, Buchhalter, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

- Frau Sandra Krings, sachverständige Buchhalterin, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

- Herr Eberhard Mathiak, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54453 Nittel, Auf Merschel 2 (auch Delegierter des Verwaltungsrates).

Gemäss Artikel 7 der Statuten wird Herr Eberhard Mathiak, Geschäftsführer, wohnhaft in D-54453 Nittel, Auf Merschel 2, zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt. Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates.

Luxemburg, den 27. Dezember 2004.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016631.3/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BANICE ARCHITECTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 67, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 106.242.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le quatre février.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Bogdan Banice, architecte, demeurant à L-1411 Luxembourg, 5, rue des Dahlias,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de BANICE ARCHITECTES S. à r.l.**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la commune. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'associé ou des associés réunis en assemblée générale.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un bureau d'études, d'architectures et d'esthétique.

De plus, elle peut entreprendre et réaliser toutes opérations et entreprises mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra emprunter, hypothéquer et gager ses biens au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros, représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales, d'une valeur nominale de cent (100,-) euros, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont toutes été souscrites par l'associé unique, Monsieur Bogdan Banice.

Art. 6. Tant que la société ne comprend qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

Lorsque la société comprend plusieurs associés les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que de l'accord des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ou des associés ne mettent pas fin à la société.**Art. 8.** Les héritiers et créanciers de l'associé ou des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé ou par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.**Art. 10.** L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.**Art. 11.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille cinq.**Art. 13.** A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaire à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

a) le minimum fixé par la loi prévu pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;

b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

Les pertes, s'il en existent seront supportées par les associés proportionnellement au nombre de leurs parts, sans que toutefois aucun des associés puisse être tenu ou responsable au-delà du montant de ses parts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'associé ou par l'un des associés désigné d'un commun accord.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts l'associé ou les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à mille cent vingt (1.120,-) euros.

Resolutions

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale:

1) se désigne comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en toutes circonstances;

2) déclare que l'adresse de la société est fixée à L-1741 Luxembourg, 67, rue de Hollerich, Résidence Rivoli I, Appartement IIE.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Banice, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 février 2005, vol. 430, fol. 54, case 1. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 février 2005.

U. Tholl.

(018563.3/232/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SLL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5552 Remich, 18, rue de Mondorf.

H. R. Luxemburg B 106.257.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den zweiundzwanzigsten Februar.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Frau Nicole Rödel, Hausfrau, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Römerstrasse 15, handelnd in eigenem Namen.

2.- Die Aktiengesellschaft EUROPE HOLDING S.A., mit Sitz in L-5552 Remich, 18, rue de Mondorf, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 105.826,

hier vertreten durch zwei ihrer Verwaltungsratsmitglieder, nämlich:

- Frau Nicole Rödel, vorgeannt,

- Herr Martin Rother, Facharbeiter, wohnhaft in D-66798 Wallerfangen, Friedhofstrasse 1.

Welche Komparenten, handelnd oder vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgeannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung SLL, S.à r.l.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist die Verwaltung, Verwertung und Vermietung von eigenen Immobilien, sowohl im In- als auch im Ausland.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je ein hundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Frau Nicole Rödel, Hausfrau, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Römerstrasse 15, zehn Anteile	10
2.- Die Aktiengesellschaft EUROPE HOLDING S.A., mit Sitz in L-5552 Remich, 18, rue de Mondorf, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 105.826, neunzig Anteile	90
Total: einhundert Anteile	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölf tausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammen-gerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 11. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 12. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 14. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr achthundertfünfzig Euro (EUR 850,-).

Erklärung

Die Komparenten, handelnd oder vertreten wie eingangs erwähnt, erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

a) zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Artur Rödel, Kaufmann, wohnhaft in L-5552 Remich, 18, rue de Mondorf.

b) Der Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-5552 Remich, 18, rue de Mondorf.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: N. Rödel, M. Rödel, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 23 février 2005, vol. 358, fol. 66, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Echternach, den 28. Februar 2005.

H. Beck.

(018676.3/201/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARCHITEKTURBÜRO HEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 91.613.

L'an deux mille cinq, le premier février.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Hardy Peter Hein, ingénieur diplômé (FH), architecte, demeurant à D-66663 Merzig, Trierer Strasse 130.

Seul et unique associé de ARCHITEKTURBÜRO HEIN, S.à r.l. avec siège social à L-5445 Schengen, 47, route du Vin, constituée suivant acte du notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains, en date du 21 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 268 du 13 mars 2003, modifié suivant acte du notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains du 11 novembre 2003, publié au susdit Mémorial C, numéro 1321 du 11 décembre 2003.

Lequel comparant prend en assemblée générale extraordinaire les résolutions suivantes:

Première résolution

Il décide de modifier l'objet social de la société et de lui donner la teneur suivante:

La société a pour objet l'exploitation d'un bureau d'architecte ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieur-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

En outre la société peut ouvrir des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède il décide de modifier l'article 3 des statuts et lui donne dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un bureau d'architecte ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieur-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

En outre la société peut ouvrir des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Enregistré à Remich, le 11 février 2005, vol. 468, fol. 77, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 18 février 2005.

R. Arrensdorff.

(016658.3/218/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

ARCHITEKTURBÜRO HEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 91.613.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-lesBains, le 18 février 2005.

R. Arrensdorff.

(016667.3/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BRASSERIE-PIZZERIA MATARRESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 40.278.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016408.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BRASSERIE-PIZZERIA MATARRESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 34, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 40.278.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016403.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DUFERCO INDUSTRIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 49.308.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB04082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016406.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CHROMOLIN HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.422.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 31 mars 2004, il résulte que Les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016469.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

PELIAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.545.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg;

la mandataire,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société KARLOVY TRADING INC., ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

le mandant,

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding PELIAS HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 77.545, a été constituée suivant acte reçu le 22 août 2000.

II.- Que le capital social de la société anonyme PELIAS HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros), représenté par 350 (trois cent cinquante) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société PELIAS HOLDING S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur ainsi que du registre des actionnaires nominatifs.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 66, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

J. Elvinger.

(016738.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

MEDICAL INNOVATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 7B, Eichelsberg.

R. C. Luxembourg B 96.518.

L'an deux mille cinq, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MEDICAL INNOVATION S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 60, rue du Village, L-9956 Hachiville, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Diekirch, section B sous le numéro 4.842, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 688 du 25 septembre 1998.

L'assemblee est ouverte sous la présidence de Madame Liane Peiffer, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Carole Farine, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christel Detrembleur, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Transfert du siège social du 60, rue du Village, L-9956 Hachiville au 7b, Eichelsberg, L-9907 Troisvierges (Grand-Duché de Luxembourg) avec effet immédiat.

- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi à Troisvierges (Grand-Duché de Luxembourg).»

- Constatation de la conversion du capital social s'élevant actuellement à 1.250.000,- LUF en euros de sorte que le capital social soit de EUR 30.986,69.

- Suppression de la valeur nominale des 1.250 actions représentatives du capital social.

- Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 30.986,69 représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de L-9956 Hachiville, 60, rue du Village à L-9907 Troisvierges, 7b, Eichelsberg.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. (Premier alinéa).** Le siège de la société est établi à Troisvierges (Grand-Duché de Luxembourg).»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire constate que par suite du basculement à l'euro, le capital social souscrit de la Société, de même que la comptabilité et les livres de la Société se trouvent désormais exprimés en euros (EUR) et que par conséquent le capital social souscrit actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve converti au taux de conversion de 1,- EUR=40,3399 LUF, en capital d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentatives du capital social.

Quatrième résolution

En conséquence des deux résolutions précédentes, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Peiffer, C. Farine, C. Detrembleur, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2005, vol. 891, fol. 31, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner.

(016744.3/239/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

MEDICAL INNOVATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 7B, Eichelsberg.
R. C. Luxembourg B 96.518.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner.

(016746.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

COLISEUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 105.081.

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COLISEUM S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri, inscription au registre de commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B 105.081, constituée suivant acte reçu le 13 décembre 2004, en voie de publication au Mémorial, Recueil C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbruck.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 6.110.400,- pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- à EUR 6.122.900,- par l'émission de 244.416 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature d'actions.

3.- Acceptation par les gérants de COLISEUM, S.à r.l.

4.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 6.110.400,- (six millions cent dix mille quatre cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 6.122.900,- (six millions cent vingt-deux mille neuf cents euros) par l'émission de 244.416 (deux cent quarante-quatre quatre cent seize) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne.

Deuxième résolution

Les associés décident d'admettre la souscription des parts nouvelles par l'associé unique:

la société de droit luxembourgeois ITEMA S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri, R.C.S Luxembourg B numéro 27.383.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société ITEMA S.A., prédésignée, ici représentée par Monsieur Fons Mangen, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 244.416 (deux cent quarante-quatre mille quatre cent seize) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en:

5.025 (cinq mille vingt-cinq) actions de la société luxembourgeoise DISTRIFLOR S.A., ayant son siège social à L-8308 Capellen, 2-4, Parc d'Activités (R.C.S Luxembourg B 36.109), c'est à dire 15% de la totalité de ses actions émises, COLISEUM, S.à r.l. en étant déjà propriétaire de 85%;

cet apport est évalué à EUR 6.110.400,- (six millions cent dix mille quatre cents euros).

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par un bilan récent.

Réalisation effective de l'apport.

L'apporteur, ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées au Grand-Duché de Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Le capital social souscrit de DISTRIFLOR S.A. se compose actuellement de:

- 33.500 (trente-trois mille cinq cents) actions ordinaires appartenant, après cette augmentation de capital, à concurrence de 100% à COLISEUM, S.à r.l., Luxembourg, prédésignée.

Intervention du gérant

Est alors intervenu Monsieur Fons Mangen, prénommé, gérant de la société COLISEUM, S.à r.l.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de gérant de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, Monsieur Fons Mangen marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirme la validité des souscription et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social émis de la société est fixé à EUR 6.122.900,- (six millions cent vingt-deux mille neuf cents euros), divisé en 244.916 (deux cent quarante-quatre mille neuf cent seize) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social par apport de 15% de toutes les actions émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, COLISEUM, S.à r.l. étant déjà propriétaire de 85% des actions, atteignant ainsi les 100%, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Facultatif: «Le montant du droit non perçu est dû si la société acquérante ne conserve pas, pendant un délai de cinq ans à partir de la date à laquelle l'opération bénéficiant de l'exonération est effectuée, toutes les parts de l'autre société - qu'elle détient à la suite de cette opération, y compris celles acquises antérieurement et détenues au moment de ladite opération.

Le bénéfice de l'exonération reste cependant acquis si, pendant ce délai, ces parts sont cédées dans le cadre d'une opération qui bénéficie de l'exonération en vertu de la disposition ci-avant d'un apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège dans l'Union Européenne, sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ quatre mille sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, F. Mangen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2004, vol. 146S, fol. 44, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

J. Elvinger.

(016806.3/211/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

COLISEUM, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 105.081.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016808.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FRANK MULLER-FREIMANN, TAPISSIER-DECORATEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5443 Rolling, 19, rue d'Assel.
R. C. Luxembourg B 90.999.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016409.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

TP CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 90.925.

EXTRAIT

Le 2 mars 2004, M. Patrick Axelsson a cédé 50 parts sociales représentant 50% du capital de la société à M. Thomas Von Otter qui est devenu en conséquence actionnaire unique de l'intégralité du capital de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016410.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

JADE SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 5, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 28.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016413.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

**CAVILUX, COMPAGNIE DES ALCOOLS ET VINS DE LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 24.923.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB04079, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016414.3/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DEPANN'AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5481 Wormeldange, 27, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 25.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04623, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEPANN'AUTO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016422.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CLICKERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1642 Luxembourg, 11, rue Edouard Grenier.
R. C. Luxembourg B 81.582.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-sept janvier.
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

ION NETWORK SOLUTIONS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1642 Luxembourg, 11, rue Edouard Grenier, ici représentée par Monsieur Marc Morocutti, informaticien, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 janvier 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme CLICKERS S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 982 du 9 novembre 2001;

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

- Le mandataire déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir ION NETWORK SOLUTIONS, S.à r.l., préqualifiée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société CLICKERS S.A. avec effet au 31 décembre 2004.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société CLICKERS S.A.

Les livres et documents comptables de la société CLICKERS S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-1642 Luxembourg, 11, rue Edouard Grenier.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Morocutti, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 2 février 2005, vol. 430, fol. 44, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(016679.3/242/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LA CITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 76.421.

La société a été constituée le 13 juin 2000 à Luxembourg par acte reçu par M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 767 du 19 octobre 2000.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des associés tenue à Luxembourg le 31 janvier 2005 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix conformément à la loi du 10 décembre 1998:

Monsieur Marc Knauf, demeurant professionnellement 97, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg démissionne de sa fonction de gérant avec effet au 31 janvier 2005 à minuit.

Madame Mariette Knauf-Langsam, demeurant professionnellement 97, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg est nommée gérante avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour LA CITE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016807.3/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

BERLOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Helfent-Bertrange, 183, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.962.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04621, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BERLOC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016417.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

BERLOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Helfent-Bertrange, 183, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.962.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04622, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BERLOC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016419.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CAFE DE LA POSTE - REMICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 2, rue du Camping.
R. C. Luxembourg B 65.913.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016415.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHEMEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5445 Schengen, 58, Waistrooss.
R. C. Luxembourg B 71.682.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016416.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LS INTERTANK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 31.068.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04624, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LS INTERTANK LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016424.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

FANGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 68.072.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FANGA HOLDING S.A., ayant son siège social au 23, val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 68.072, constituée suite à un acte de scission reçu par le notaire soussigné en date du 29 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 226 du 1^{er} avril 1999 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 19 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 242 du 3 avril 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Carole Cois, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Frédérique Mignon, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du Jour:

1.- Réduction du capital social d'un montant d'un million trois cent huit mille sept cent quatre-vingt euros quatorze cents (1.308.780,14 EUR) par remboursement à ses actionnaires, proportionnellement à leur participation.

2. Modification de l'article 5 des statuts.

3. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social souscrit à concurrence d'un montant d'un million trois cent huit mille sept cent quatre-vingt euros quatorze cents (1.308.780,14 EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million neuf cent huit mille sept cent quatre-vingt euros quatorze cents (1.908.780,14 EUR) à six cent mille euros (600.000,- EUR) par diminution du pair comptable des actions et remboursement aux actionnaires proportionnellement à leur participation dans la société.

L'assemblée confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour effectuer le remboursement en respectant les dispositions de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. «Le capital social souscrit est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR) représenté par dix mille quatre cent soixante-seize (10.476) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Blondeau, C. Cois, F. Mignon, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 janvier 2005, vol. 891, fol. 33, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.J. Wagner.

(016742.3/239/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

FANGA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 68.072.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner.

(016743.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(016383.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(016381.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(016380.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 74.545.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(016379.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

2000 FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 74.545.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(016378.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

FERBAT FERTIGE BAUTEILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3514 Dudelange, 190, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 69.725.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016418.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CAMINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3391 Peppange, 6, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 31.139.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016420.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

PAYSAGES DESCLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4830 Rodange, 41, rue de Longwy.
R.C. Luxembourg B 72.471.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

(016421.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

PALERIDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 49.555.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2004

Première et seule résolution

Les actionnaires décident unanimement de nommer Monsieur Roland Ebsen, demeurant à L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel comme administrateur-délégué pour la gestion journalière avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'Assemblée Générale Ordinaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016431.3/745/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.
R. C. Luxembourg B 25.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04626, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016429.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.
R. C. Luxembourg B 25.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04627, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016432.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.
R. C. Luxembourg B 25.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04628, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016433.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.
R. C. Luxembourg B 25.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04629, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016436.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.
R. C. Luxembourg B 25.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04630, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016438.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1714 Luxembourg, 53, Val de Hamm.

R. C. Luxembourg B 25.769.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04631, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHOCKMEL CLAUDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016440.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LUXCONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 15.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXCONSULT S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016427.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SOGEREL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 23.696.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04632, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOGEREL S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016443.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

STEINER MONTAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3643 Kayl, 21, rue de la Forêt.

R. C. Luxembourg B 76.595.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04633, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEINER MONTAGE S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016445.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

VINCI PARK SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender.

R. C. Luxembourg B 17.020.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04634, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VINCI PARK SERVICES LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016446.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016470.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016468.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016465.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016462.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016459.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

RESSOURCES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 27.078.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016455.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LEADER HOLDING S.A., Holdingaktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
H. R. Luxembourg B 97.551.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 16. Februar 2005

Die Mitglieder des Verwaltungsrates haben einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Mitglieder des Verwaltungsrates wählen einstimmig Herrn Jean-Paul Kill zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates.

Luxemburg, den 16. Februar 2005.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016448.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

VINCI PARK SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 17.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04636, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VINCI PARK SERVICES LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(016449.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DEVELOPMENT SYSTEM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
H. R. Luxembourg B 76.318.

Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrates vom 16. Februar 2005

Die Mitglieder des Verwaltungsrates haben einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Mitglieder des Verwaltungsrates wählen einstimmig Herrn Frank Rollinger zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates.

Luxemburg, den 16. Februar 2005.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016452.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CONCEPT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.903.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 7 juin 2002, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016472.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

LEYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 81.451.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 février 2005.

Signature.

(016460.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CHAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8053 Bertrange, 87, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 76.958.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2004, réf. LSO-AX05552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016471.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

DELTAGAMMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.820.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 23 décembre 2002, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016473.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

OMNIUM LUXEMBOURGEOIS DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.997.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OMNIUM LUXEMBOURGEOIS DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 47.997, constituée suivant acte notarié en date du 13 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 21 octobre 1994 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 27 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 962 du 6 novembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Di Benedetto, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corina Faber, employée privée, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Dominique Moinil, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la mise en liquidation de la Société.
- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

IV.- Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant à L-5250 Sandweiler, 25, rue Remich, né à Namur, Belgique, le 4 septembre 1951.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autre empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Di Benedetto, C. Faber, D. Moinil, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2005, vol. 430, fol. 12, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(016732.3/242/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

DYNAMICO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.823.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 23 décembre 2002, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016475.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

EAGLE TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.685.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 7 août 2002, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.
15, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2005.
Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04644. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016476.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

EDELTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.579.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 18 mars 2003, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929
15, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société
et
EUROLUX MANAGEMENT S.A.
15, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2005.
Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04643. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016477.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

EIFELFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.743.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 18 mars 2003, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929
15, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société
et
EUROLUX MANAGEMENT S.A.
15, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2005.
Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04642. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016478.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

FORET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.366.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.
FORET HOLDING S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

(016545.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

27358

EMC GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.600.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 7 mars 2002, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

15, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016479.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

OMNIUM LUXEMBOURGEOIS DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A.,

Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 47.997.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OMNIUM LUXEMBOURGEOIS DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A., en liquidation, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 47.997, constituée suivant acte notarié en date du 13 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 21 octobre 1994. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date de ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Di Benedetto, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corina Faber, employée privée, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Dominique Moinil, employé privé, L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- examen du rapport du commissaire à la liquidation
- approbation des comptes de liquidation,
- décharge au liquidateur, aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- constatation que le paiement du produit de liquidation a été fait à tous les actionnaires, de sorte qu'il n'y a pas lieu à procéder à un dépôt
- détermination de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans
- clôture de la liquidation

IV.- Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation approuve le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge au liquidateur pour l'exécution de son mandat.

Elle donne également décharge aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes.

Troisième résolution

L'assemblée prend acte que le paiement du produit de liquidation interviendra aux actionnaires dans le mois qui suit la présente Assemblée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés à pendant 5 ans à l'ancien social de la Société à L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce ensuite la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Di Benedetto, C. Faber, D. Moinil, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 janvier 2005, vol. 430, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 2005.

H. Hellinckx.

(016735.3/242/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

LDV MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.644.

Pursuant to the sole resolution of the sole shareholder of LDV MANAGEMENT, S.à r.l., a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (the «Company»), dated February 8, 2005, the sole shareholder of the Company has resolved to appoint Mr Franck Ruimy, residing professionally at 21, Grosvenor Place, London, SW1X 7HF, United Kingdom, as manager of the Company, with effect as of the date hereof, for an indefinite period.

Date: February 8, 2005.

E. M. Ruimy

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Conformément à la résolution unique de l'associé unique de LDV MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg (la «Société»), en date du 8 février 2005, l'associé unique de la Société a décidé de nommer Monsieur Franck Ruimy, demeurant professionnellement au 21, Grosvenor Place, Londres, SW1X 7HF, Royaume-Uni, gérant de la Société, avec effet à la date de la présente, pour une période indéterminée.

Date: 8 février 2005.

E. M. Ruimy

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03985. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016517.3/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

SIEGMANN LUXEMBURGISCHE SPEDITION UND TRANSPORT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 31.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02637, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour SIEGMANN LUXEMBURGISCHE SPEDITION UND TRANSPORT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(016557.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

**ChevronTexacoCHEVRONTEXACO LUXEMBOURG FINANCE HOLDINGS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 102.218.

—
EXTRAIT

Il résulte de la dissolution de la société OAKLAND - CONSULTADORA E SERVIÇOS, SOCIEDADE UNIPessoal LDA que les parts de la société de CHF 50,- chacune, seront réparties comme suit, avec effet au 2 décembre 2004:

<i>Désignation de l'Associé</i>	<i>Type de parts</i>	<i>Nombre de parts</i>
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Ordinaire	383
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 1	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 2	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 3	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 4	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 5	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 6	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 7	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 8	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 9	513
ChevronTexaco PHILIPPINES Ltd	Séries 10	513
Total		5.513

Luxembourg, le 16 février 2005.

P. Gallasin

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016531.3/724/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

EUROBASE IMMOBILIEN A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6689 Mertert, rue de Manternach, Z.I.
H. R. Luxemburg B 58.566.

—
Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 10. Mai 2003

Die Aktieninhaber der Gesellschaft EUROBASE IMMOBILIEN A.G., mit Sitz in L-6689 Mertert, rue de Manternach, sind am 10. Mai 2003 in einer ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Sie haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Da das Mandat des Aufsichtskommissars, LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie, verfallen ist, wird es bis zur Generalversammlung des Jahres 2008 verlängert.
2. Der neue Aufsichtskommissar erklärt, dass er sein neues Mandat akzeptiert.

Mertert, den 10. Mai 2003.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016549.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.